

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014087

Signataire : ABW/PC

Séance du Conseil Municipal du 26/06/2014

RAPPORTEUR : Pascal BEAUDET

OBJET : Abrogation de la délibération n°140-1 du 22 mai 2014 concernant la désignation du représentant auprès du club Municipal Aubervilliers escrime.

EXPOSE :

Par délibération du 22 mai 2014, le conseil municipal a désigné Mme Soizig NEDELEC pour siéger au comité directeur de l'association Club Municipal Aubervilliers Escrime

Or, d'une part, c'est le maire adjoint délégué aux sports qui doit siéger dans cette instance et d'autre part, ce mandat découle directement des statuts de l'association, sans qu'il soit besoin de délibération du conseil.

Dans ces conditions, il est proposé l'abroger la délibération précitée.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 26 JUIN 2014

Présents :..... 45

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 26 Juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 20 Juin 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Mériem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoint au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine , MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, HAMDANE Bouchra, ALVES Présilya, MM MENIA Fayçal, BİDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Eric PLEE	Représenté par :	Mériem DERKAOUI
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT BOUALI

M. Marc RUER parti avant le vote de la question n°185

Secrétaire de séance : Mme Leïla TLILI

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014087

Signataire : ABW/PC

OBJET : Abrogation de la délibération n°140-1 du 22 mai 2014 concernant la désignation du représentant auprès du club Municipal Aubervilliers escrime.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de l'association Club Municipal Aubervilliers Escrime, plus particulièrement l'article 9 qui prévoit que le comité directeur comprend l'adjoint au maire chargé des sports ;

Vu la délibération n° 86 du 05 Avril 2014 portant élection de M. CHIBAH en tant qu'adjoint au maire;

Vu l'arrêté du maire du 14 avril 2014 donnant délégation de fonction à M. CHIBAH en matière de sport et pratiques sportives ;

Considérant que M. CHIBAH est adjoint au sport et membre de droit et membre de plein droit du comité directeur ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

ABROGE la délibération n°140-1 du 22 mai 2014 concernant la désignation du représentant auprès du club Municipal Aubervilliers escrime

L'Adjoint Délégué



Mme Maria MERCADER Y PUIG
17^{ème} Adjointe au Maire

Reçu en Préfecture le : 30/06/2014

Publié le 30/06/2014

Certifié exécutoire le : 30/06/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Maria MERCADER Y PUIG
17^{ème} Adjointe au Maire

